



En Partenariat avec l'ambassade du Portugal en France dans le cadre de la présidence portugaise de l'UE

Chères amies, chers amis,

Nous sommes très heureux de vous retrouver au rythme de EuropeInfoHebdo.

Nous vous prions de trouver dans cette newsletter un panorama synthétique et analytique des développements politiques dans trois domaines de l'actualité européenne que nous suivons tout particulièrement : l'état de l'Etat de droit, le Green Deal et les évolutions géopolitiques.

Bonne lecture !

Elise Bernard
Edouard Gaudot
Avec la précieuse assistance de Raphaël Cario, Nericia Nzingoula et Nathanael Strehaiano
Pour EuropaNova Academia

Inscrivez-vous à notre analyse hebdomadaire

Notre analyse de la nouvelle présidence portugaise par
C-M Alves



L'état de l'État de droit

En politique comme en stratégie militaire, qui d'après la fameuse expression de Clausewitz sont la même chose, l'offensive est la meilleure défense. Ainsi, **la Hongrie et la Pologne ont**, comme prévu, **engagé une action en justice devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) contre le compromis obtenu** - de haute lutte - dans les négociations du budget permettant de lier le versement des fonds de l'Union à la situation de l'État de droit dans les États-membres, a indiqué la CJUE jeudi dernier.

- **Le mécanisme de conditionnalité liant les fonds à l'État de droit a constitué un obstacle majeur dans les négociations plus larges sur le budget historique de l'Union européenne**, d'un montant de 1 800 milliards d'euros, à la fin de l'année 2020.
- En conséquence, on peut craindre un retard encore accru dans l'activation du mécanisme, entré en vigueur le 1er janvier 2021 ; il pourrait ne pas être mis en œuvre avant les élections hongroises de 2022.
- Pour accélérer le processus, **le Parlement européen a promis de demander aux juges de Luxembourg de suivre une procédure accélérée**, dans l'espoir que le jugement soit annoncé en mai.

Un « sommet de la reprise » se tiendra à Lisbonne, le 21 juin, a annoncé la secrétaire d'État portugaise aux affaires européennes, Ana Paula Zacarias. **Cette conférence, qui sera consacrée aux plans de relance des États membres, envisagera les perspectives économiques et financières de l'Union.**

- Les États préparent en ce moment leurs plans de relance nationaux, qu'ils doivent soumettre à la Commission d'ici à la fin du mois d'avril.

- Ce dépôt leur permettra d'accéder aux financements européens. **La présidence portugaise espère « arriver à la fin de [son] mandat de six mois avec tous les plans nationaux dûment approuvés,** ainsi qu'avec la décision sur les ressources propres ratifiée par tous les États membres ».
- Mme Zacarias a [relevé](#) jeudi dernier que sept d'entre eux n'avaient pas encore été déposés.

Toujours dans un contexte de plan de relance, la coalition au pouvoir en Pologne [est divisée](#) au sujet du mécanisme de redressement et de résilience (RRF) du COVID, d'un montant de 672,5 milliards d'euros, mettant potentiellement en péril un projet qui doit encore être approuvé par les 27 États membres avant d'entrer en vigueur. Le RRF fait partie du paquet européen "Next Generation", doté de 750 milliards d'euros, qui vise à sortir l'UE de la récession économique causée par la pandémie, ainsi qu'à stimuler des priorités clés telles que la transition énergétique.

- Cependant, les trois membres de la coalition polonaise au pouvoir se disputent sur les modalités, comme sur les formes, de cette manne. Et cette même coalition ne dispose que d'une majorité de trois sièges au Parlement polonais ; elle ne peut donc pas approuver le projet européen sans le soutien des 19 députés de Solidarna Polska (« Pologne Solidaire ») partenaire minoritaire de la coalition « Droite Unie » au pouvoir, dominée par le parti Droit et Justice (PiS).
 - **Ce petit parti fondé par Zbigniew Ziobro, figure excentrique et extrémiste de la droite nationale, s'oppose à l'augmentation des niveaux d'emprunt de l'UE** et s'inquiète du fait que le fonds doive être remboursé conjointement par tous les Z. Ziobro se méfie également de l'exigence selon laquelle les pays bénéficiaires devraient respecter les principes de l'État de droit de l'UE pour obtenir l'argent.
 - Dans les cas où les violations de l'État de droit affectent ou risquent d'affecter gravement les intérêts financiers de l'Union, le financement peut être réduit si une majorité qualifiée d'États membres approuve une recommandation de la Commission européenne.
- **Plus largement, ce qui se dessine aussi dans cette rupture potentielle qui pourrait amener des élections anticipées (avant 2023), c'est le changement générationnel entre la droite radicale nationaliste de Ziobro et Kaczynski (le fondateur et homme fort du PiS) et la nouvelle garde, tout aussi conservatrice mais moins radicalement antieuropéenne** et plus technocratique qui monte dans les rangs du PiS et s'affirme au gouvernement.
- La Pologne devrait recevoir un total de 58,1 milliards d'euros, dont 23,9 milliards sous forme de subventions et 34,2 milliards sous forme de prêts. Varsovie aura jusqu'en 2026 pour dépenser cet argent.
- **Les pays ont jusqu'au 30 avril pour soumettre la version finale de leurs plans,** après quoi la Commission a deux mois pour les évaluer et les transmettre au Conseil, qui dispose d'un mois pour approuver les décaissements.

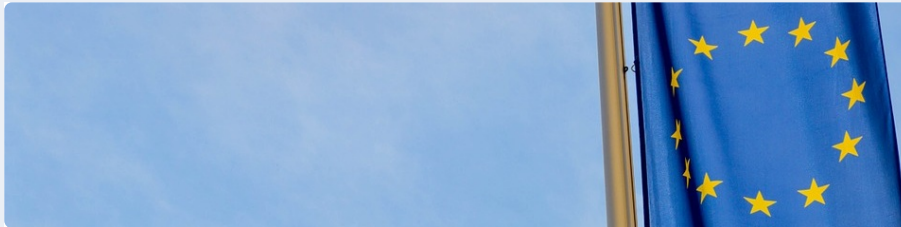
LES LUMIÈRES DE
BERNARD STIRNEuropaNova
★ Academia



L'Etat de droit en Europe “

Les mesures nécessaires à la lutte contre l'épidémie ne doivent pas restreindre les libertés au-delà de ce qu'exigent les impératifs de santé publique.

Bernard Stirn
Président de section au Conseil d'Etat



Europe Géopolitique

Les détails de l'Accord Global sur l'Investissement (CAI) entre l'UE et la Chine ont finalement été révélés vendredi, lorsque la Commission européenne a publié des [annexes](#) détaillant les règles d'investissement sectorielles prévues par l'accord.

- Comme l'avaient laissé entendre des fuites, **l'accord devrait offrir des avantages aux grands constructeurs automobiles et aux banques de l'Union.**
- Dans le secteur de la construction automobile, la principale avancée de l'accord réside dans le fait qu'à partir de 2022, les règles relatives aux coentreprises, qui obligeaient les constructeurs européens à s'associer à des entreprises chinoises pour investir ou créer de nouvelles installations, prendront fin.
- Des commentateurs ont également noté, dans les annexes détaillant les engagements et les réserves de la Chine, une mention relative aux minorités ethniques. **La Chine a le droit d'adopter, ou de maintenir, toute mesure qui accorde des droits et des préférences aux endroits où les minorités ethniques vivent dans des "communautés compactes"**, en vue d'équilibrer le développement économique et de maintenir la justice sociale.
- **Le Parlement européen doit s'exprimer sur cet accord qui divise toujours, poussant les différents partis**, notamment le PPE avec la publication d'une [position officielle](#), à redéfinir leurs positions vis-à-vis de la Chine (Voir notre [analyse](#) de la semaine dernière).
- Stuart Lau, correspondant UE-Chine de Politico, [note](#) également que l'accord commercial entre l'UE et Pékin ne tente pas de corriger les différences flagrantes en matière de droits d'accès entre les investisseurs européens et chinois dans le domaine des médias et de l'information.
 - **Les engagements de l'UE en matière d'accès au marché, publiés vendredi, accordent "explicitement le 'traitement national' aux investisseurs chinois qui souhaitent racheter des services de presse ou des agences de presse dans la majorité des pays de l'UE", mais pas la réciproque.** Pourtant le [fiasco récent](#) du groupe sino-espagnol Médiapro acquéreur des droits de la Ligue 1 en France devrait inciter à plus de vigilance.
 - Cela signifie que les États membres doivent accorder à un "investisseur chinois les mêmes droits qu'à un investisseur local". Seuls 11 d'entre-eux - la Bulgarie, la République tchèque, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie, Malte, la Roumanie, la Pologne, la Slovaquie et la Slovaquie - se sont réservés le droit de traiter différemment les investisseurs chinois.



“ Il y a, à mon avis, urgence de réduire notre dépendance de la Chine sur bon nombre de secteurs stratégiques. ”

Entretien avec

André Gattolin

Par Édouard Gaudot

EuropaNova
★Academia

Changer les relations Chine-Europe
Entretien avec André Gattolin

Conversation européenne #19: 'L'Europe face au défi chinois' avec Alice Ekman, Mathieu Duchâtel et Edouard Gaudot



Green Deal

Le gouvernement chinois [a dévoilé](#) aujourd'hui le résumé du plan quinquennal du pays pour la période 2021-2025, dans un contexte de smog intense à Pékin. Le plan fixe notamment pour objectif d' "éliminer pratiquement" les jours de forte pollution atmosphérique, d'ici 2025.

- Tous les cinq ans, la Chine produit ses objectifs économiques et sociaux. Le quatorzième plan était très attendu comme le premier puisqu'il s'engageait à atteindre un pic d'émissions d'ici 2030 et un niveau net zéro d'ici 2060.
- **Malheureusement les espoirs de voir le pays, qui est responsable de 26 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, fixer des objectifs climatiques ambitieux ont été déçus par le plan.** Ce dernier trace une voie certes régulière, mais très lente, vers le zéro net.
- Le plan fixe un objectif de 20 % d'énergie non fossile dans la consommation totale d'énergie et un objectif de réduction des émissions de CO2 par unité de PIB de 18 % entre 2020 et 2025. Le plus remarquable est que deux objectifs qui figuraient régulièrement dans les plans quinquennaux précédents ont été abandonnés : un objectif de croissance du PIB sur cinq ans et un objectif de limitation de la consommation totale d'énergie.
- **Le plan quinquennal de la Chine aura des répercussions sur les relations avec l'Union européenne.** Le plan reflète une tendance mondiale à se soucier des chaînes d'approvisionnement (Supply Chain) et de l'interdépendance qui a pris de l'ampleur au cours de la crise pandémique, [a déclaré](#) Dharmendra Kanani, directeur de la stratégie chez Friends of Europe, à Euractiv, ajoutant qu'il y aura très probablement des 'escarmouches commerciales' autour du mécanisme carbone aux frontières lorsqu'il sera introduit.

Bruno Le Maire et John Kerry ont annoncé, lors de la visite à Paris du représentant américain pour le climat, **le lancement de « groupes de travail » franco-américains sur la taxonomie « verte » et le mécanisme carbone aux frontières.**

- J. Kerry a prévenu **l'UE qu'un ajustement de la taxe carbone aux frontières ne devrait être qu'un "dernier recours"**, à l'issue d'un voyage de quatre jours visant à construire une alliance transatlantique sur le climat avant les négociations climatiques de l'ONU prévues pour novembre.
- Il a ajouté qu'il était "préoccupé" par les projets de Bruxelles concernant un mécanisme d'ajustement aux frontières pour le carbone et a exhorté l'UE à attendre la fin de la conférence sur le changement climatique

COP26, à Glasgow, pour aller de l'avant.

- **Cette décision matérialise le [soutien](#) massif du Parlement européen à la création d'une taxe sur les émissions de carbone à la frontière**, qui protégerait les entreprises européennes contre les importations moins chères en provenance de pays dont les politiques climatiques sont plus faibles.
- Le mécanisme d'ajustement à la frontière carbone est considéré comme un élément clé du "Green Deal" de l'UE, une initiative ambitieuse visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et à respecter les objectifs de l'accord de Paris sur le climat.
- **De plus, la Commission européenne présentera en juin son projet de taxonomie verte dont les détails sont en train d'être négociés en ce moment.** La Commission est en pleine discussion avec les États sur son projet de critères de durabilité pour définir les objectifs climatiques de la taxonomie. Elle suggère d'accorder plus de flexibilité aux centrales à gaz émettant plus de 100 gCO₂e/kWh - le seuil initialement proposé - si elles fonctionnent moins de 2 000 heures par an. De plus, une des options sur la table consisterait à créer une nouvelle catégorie reconnaissant "le rôle de la production au gaz dans la stabilité du réseau" avec ce même plafond d'émissions.
- **Retrouvez notre [entretien](#) avec Pascal Canfin**, président de la commission de l'environnement du Parlement européen, à l'origine de la nouvelle taxonomie verte

Revenant sur le vote du rapport Jadot sur [une taxe carbone aux frontières de l'UE](#), en plénière la semaine dernière :

- [Euractiv](#) souligne **le soutien des députés français LR à la ligne écologiste du rapporteur, contre leur propre groupe, sur l'amendement de dernière minute venu affaiblir la portée du rapport.** L'amendement revenait sur le compromis acquis dans le travail en commission pour une élimination progressive des allocations gratuites de quotas de carbone aux entreprises de chimie, ciment et acier au sein de l'UE. Une mobilisation fort efficace des lobbies de ces industries a cependant retourné la position du Parlement dans un vote serré (334 vs 329) sur un amendement rétablissant ces quotas gratuits.
- **En votant avec les Verts contre cet amendement, les députés LR certes restent fidèle à leur position sur ce sujet, depuis Nicolas Sarkozy**, mais ils vont ici jusqu'à rompre avec la ligne d'inspiration allemande très en faveur de l'industrie lourde, qui domine le PPE.
- **Le Green Deal pourrait donc contribuer à rebattre certaines cartes politiques.**

"La biodiversité est un sujet que j'ai placé au cœur de mon mandat, tant l'urgence est grande."
Entretien avec Agnès Evren

EuropaNova
64bis avenue de New York
75016 PARIS
contact@europanova.eu



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur EuropaNova.

[Se désinscrire](#)



© 2020 EuropaNova